

Assemblée Générale

20 Mai 2010

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été revus par le Conseil de Surveillance du 9 février 2010 et audités par les Commissaires aux comptes.



Table des matières

- 1. Rexel en bref
- 2. Résultats 2009
- 3. Informations sociales et environnementales
- 4. Gouvernement d'entreprise
- 5. Résultats du 1er trimestre 2010
- 6. Perspectives
- 7. Questions/réponses
- 8. Résolutions

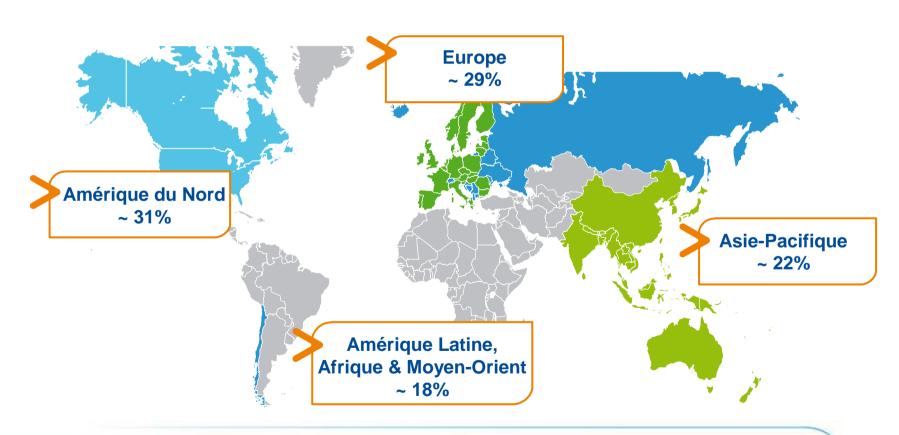


1. REXEL en bref

Jean-Charles PAUZE, Président du Directoire

Rexel opère sur le marché du matériel électrique basse tension et courants faibles

Ce marché a connu une forte contraction, passant de 164 milliards d'euros en 2008 à 130 milliards d'euros¹ en 2009





Dans un contexte de crise, Rexel a maintenu ou renforcé ses positions de leader

■ Amérique du Nord (~ 30% des ventes) Europe (~ 60% des ventes)

Asie-Pacifique (< 10% des ventes)</p>

Rexel N°1



➤ ~600 agences N°1 aux Etats-Unis en distribution de matériel électrique et au Canada

Rexel N°2



N°1 dans 12 pays (sur 23) représentant 62% des ventes de la zone

Rexel N°1



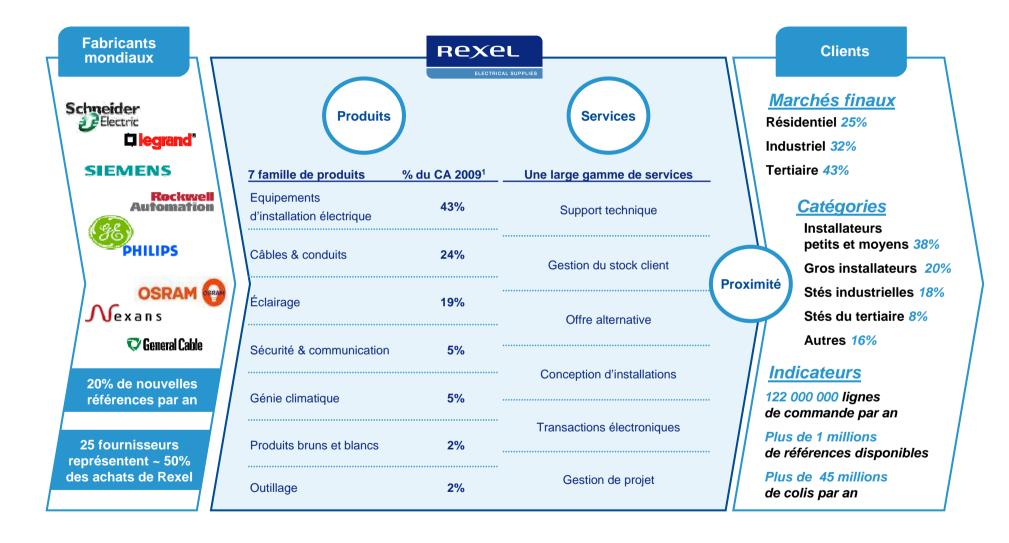
~300 agences N°1 en Australie et en Nouvelle-Zélande et position croissante en Chine



Le seul acteur à être numéro 1 ou numéro 2 dans les 3 zones



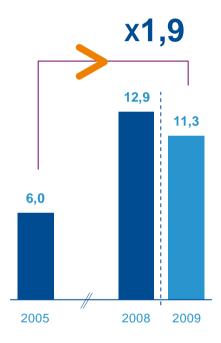
Rexel est au cœur de la création de valeur de la filière électrique





Malgré le ralentissement de 2009, Rexel a doublé sa taille en 5 ans

■ Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)



Ventes 2005-2009 : + 17% en moyenne par an





Amélioration de la résistance du modèle économique

	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009	12m 2009
Ventes (Mds€)	2,8	2,8	2,8	2,9	11,3
Données comparables et nb de jours constant	-15,4%	-20,2%	-19,4%	-13,7%	-17,2%
Données comparables à prix du cuivre constant	-11,3%	-16,1%	-16,6%	-13,6%	-14,4%
Rés. opérationnel courant¹ ajusté (M€)	84,9	99,6	121,9	143,4	449,9
Marge opérationnelle courante¹ ajustée	3,0%	3,6%	4,4%	4,9%	4,0%
Flux net de trésorerie disponible² (M€)	167,7	228,6	193,1	290,1	879,7
Dette nette fin de période (M€)	2 887,0	2 707,9	2 584,0	2 401,2	2 401,2

■ Performances annuelles conformes aux objectifs

- 11,3 Mds€ de chiffre d'affaires
- ► Marge opérationnelle¹ de 4,0% reflétant la flexibilité accrue des coûts opérationnels
- Dette nette réduite à 2,4 Mds€ grâce au niveau élevé de flux net de trésorerie disponible²

Rexel a gagné des parts de marché sur ses principaux marchés

- ► Forte présence locale
- Initiatives commerciales ciblées



¹ Ajusté et à périmètre et taux de change constants à fin 2009 :

> Hors amortissement de l'allocation du prix d'acquisition

> Hors effet non-récurrent relatifs à la variation du prix des câbles à base de cuivre

² Avant intérêts et taxes

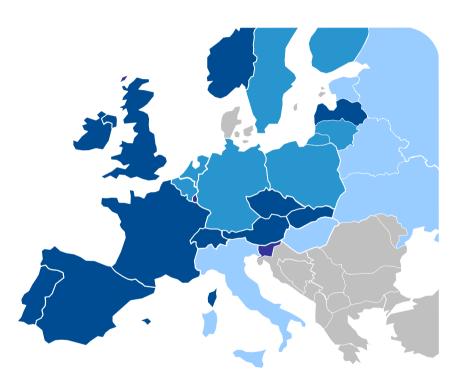
Réduction de coûts et renforcement de la structure financière

- Accélération continue des mesures de réduction de coûts sur l'année :
 - 285M€ des frais administratifs et commerciaux par rapport à 2008
 - Adaptation continue des effectifs
 - Rationalisation du réseau d'agences
- Fort niveau de flux net de trésorerie disponible avant intérêts et taxes : 879,7M€ (+11% par rapport à 2008)
 - ▶ Gestion stricte du BFR générant un flux positif de trésorerie de 471,6M€
 - Dépenses d'investissement nettes contenues à 38,5M€
- Amélioration de la flexibilité financière grâce au désendettement et au refinancement
 - Préduction de la dette de 531M€ sur l'année → Dette nette de 2,4Mds€ au 31/12/2009
 - Refinancement et extension de la maturité de la dette grâce à une émission obligataire de 650M€ et à la mise en place d'un nouveau contrat de Crédit Sénior



Europe (59% des ventes) : Gains de part de marché dans les principaux pays

Position de Rexel (2009)



- numéro 1
- numéro 2
- autre
- pas de présence Rexel

Faits marquants

- Gains de part de marché dans les principaux pays : France, Grande-Bretagne et Allemagne
- Progression de 40bps de la marge brute, grâce notamment aux synergies Hagemeyer
- ► Effets progressifs des mesures de réduction des coûts permettant une amélioration de la marge EBITA trimestre après trimestre (de 3,8% au T1 à 6,0% au T4)
- ► 1 314 agences à fin 2009 (-118 par rapport au 31/12/2008)
- ► Effectif réduit de 14% sur 1 an

Chiffres-clés			
	2008	2009	Var.
Chiffre d'affaires comparable et nb jours constant	7 737,1	6 705,1	-13,3% <i>-12,8%</i>
Marge d'EBITA¹	5,4%	4,8%	-60bps

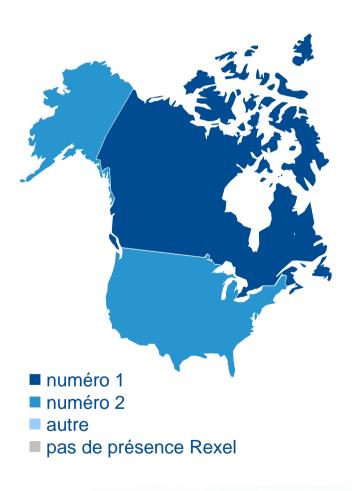


> Hors amortissement de l'allocation du prix d'acquisition

> Hors effet non-récurrent relatifs à la variation du prix des câbles à base de cuivre

Amérique du Nord (29% des ventes) : Bonne tenue du Canada mais difficultés aux Etats-Unis

Position de Rexel (2009)



Faits marquants

- Etats-Unis (CA 2009: -31.4%)
 - > Marchés finaux résidentiel et industriel faibles et ralentissement du marché tertiaire
 - > 374 agences à fin 2009
 (-50 par rapport au 31/12/2008)
 → impact sur les ventes d'environ -4,3 pts
 - > Effectif réduit de 14% sur 1 an
- Canada (CA 2009: -11.3%)
 - > Gain de parts de marché malgré le ralentissement de l'activité industrielle
 - > 210 agences à fin 2009 (-15 par rapport au 31/12/2008)
 - > Effectif réduit de 11% sur 1 an

Chiffres-clés			
	2008	2009	Var.
Chiffre d'affaires comparable et nb jours constant	4 573,5	3 315,4	-27,5% -27,0%
Marge d'EBITA¹	5,2%	2,5%	-270bps

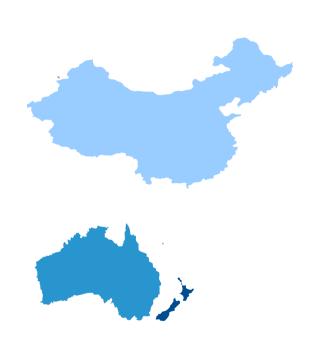


> Hors amortissement de l'allocation du prix d'acquisition

> Hors effet non-récurrent relatifs à la variation du prix des câbles à base de cuivre

Asie-Pacifique (8% des ventes) : Gains de parts de marché dans le Pacifique et croissance soutenue en Chine

Position de Rexel (2009)



- numéro 1
- numéro 2
- autre
- pas de présence Rexel

Faits marquants

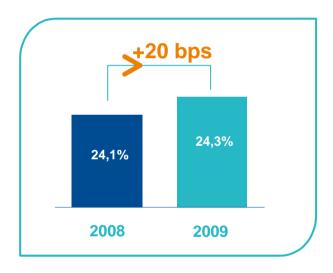
- Australie (63% du CA de la zone) : gain de parts de marché malgré la faiblesse des marchés finaux industriel, résidentiel et minier
- Nouvelle-Zélande (13% du CA de la zone) : gain de parts de marché
- Chine (19% du CA de la zone) : croissance à deux chiffres sur T2, T3 et T4
- 293 agences à fin 2009 (-15 par rapport au 31/12/2008)
- ► Effectif réduit de 10% sur 1 an

Chiffres-clés			
	2008	2009	Var.
Chiffre d'affaires comparable et nb jours constant	914,3	847,7	-7,3% -7,0%
Marge d'EBITA ¹	6,9%	5,4%	-150bps



> Hors amortissement de l'allocation du prix d'acquisition

Amélioration de la marge brute tirée par l'Europe



■ Europe : +40 bps sur l'année 2009

- Evolution favorable du mix produit (part plus faible des câbles dans les ventes du Groupe) et pays
- Meilleures conditions d'achat incluant les synergies liées à l'intégration de Hagemeyer

■ Amérique du Nord : - 40 bps sur l'année 2009

- Evolution du mix des canaux de distribution (plus grande part des ventes directes par rapport aux ventes en centre logistique)
- Plus faibles rabais
- Pression sur les prix

■ Asie-Pacifique : -120 bps sur l'année 2009

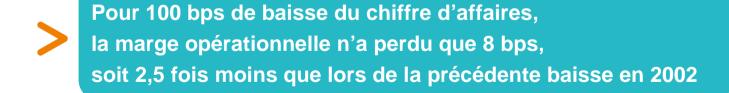
- Pression sur la marge des projets et plus faibles rabais en Australie
- Evolution du mix de la zone (part croissante de la Chine où la marge brute est inférieure)



Amélioration de la résistance de la marge opérationnelle¹

■ En 2009, Rexel a réduit l'impact de la baisse d'activité sur la rentabilité grâce à une adaptation de sa structure de coûts à l'évolution de la conjoncture

2009	2008	2009	Var.	
Ventes (M€)	13 743,4	11 307,3	-17,2%	(a)
Rés. opérationnel courant¹ (€m)	726,8	449,9		
Marge d'EBITA ¹	5,3%	4,0%	-130bps	(b)
Résistance	-	-	-8bps	(b)/(a)





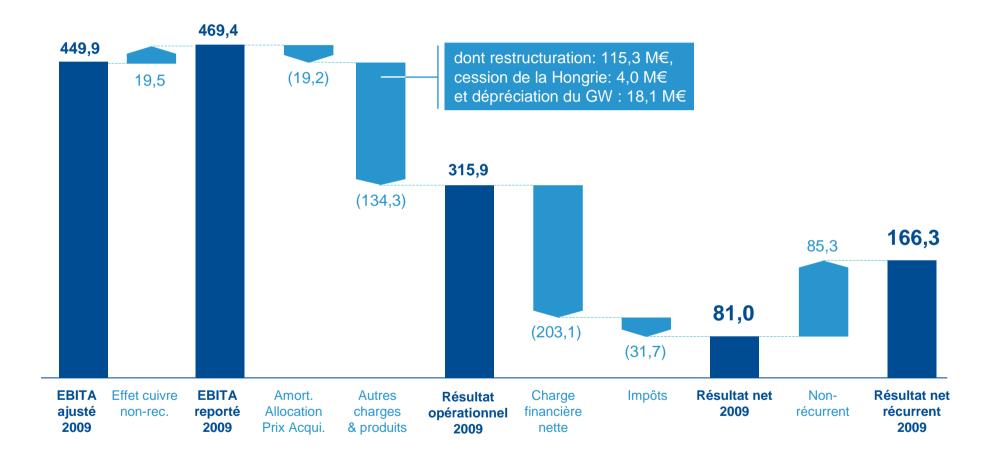
¹ Ajusté et à périmètre et taux de change constants à fin 2009 :

> Hors amortissement de l'allocation du prix d'acquisition

> Hors effet non-récurrent relatifs à la variation du prix des câbles à base de cuivre

Résultat net 2009 impacté par des charges non-récurrentes

En M€





Forte génération de trésorerie nette disponible...

(M€)	2008	2009		
EBITDA ajusté	794,5	533,5		
Ajustement des stocks de câbles à base de cuivre	(62,0)	19,5		
EBITDA publié	732,5	553,0	dont 99,2M€ de coûts	
Autres charges et produits opérationnels	(68,4)	(106,5)	de restructuration	
Variation du BFR	133,7	471,6	dont 58,3M€	
Dépenses d'investissement brutes	(88,2)	(51,1)	de déconsolidation de la titrisation US	
Cession d'actifs et autres	79,6	12,6		
Trésorerie nette disponible avant intérêts et impôts	789,1	879,7		

- L'impact de la baisse d'activité sur l'EBITDA et l'augmentation des coûts de restructuration ont été compensés par :
 - ▶ Un contrôle strict du BFR : diminution de 472 millions d'euros
 - ▶ Une sélectivité des investissements opérationnels, limités à 0,45% des ventes

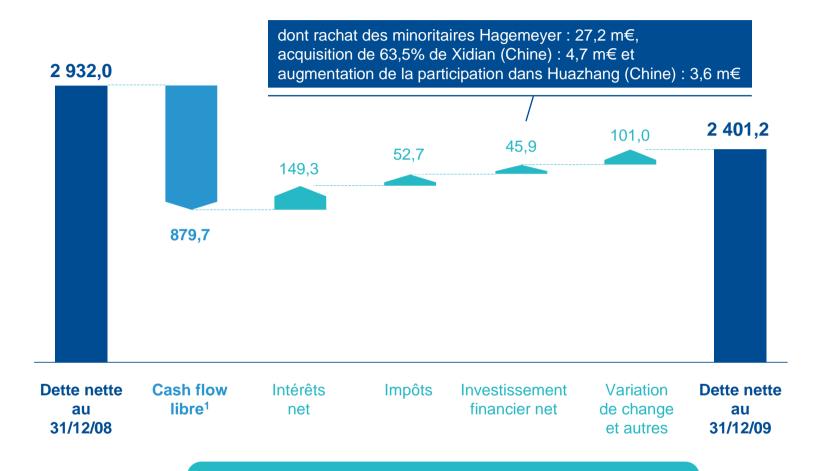


Flux de trésorerie nette disponible avant intérêts et taxes de 880M€, en hausse de 11% par rapport à 2008



... permettant un fort désendettement







Dette nette réduite de 531M€ sur l'année 2009 et Ratio d'Endettement à 4,32x à fin 2009



¹ Flux net de trésorerie disponible avant intérêts et taxes

Renforcement de la structure financière (1/2)

■ En juillet 2009, Rexel a renégocié ses engagements bancaires pour ne pas risquer de se trouver en situation de « casser son covenant »

	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012
Nouvelle limite	5,15x	5,15x	4,90x	4,50x	4,00x	3,75x
Ancienne limite	4,50x	4,25x	3,90x	3,50x	3,50x	3,50x
Ratio d'endettement net	4,32x					



Les nouveaux ratios fournissent une marge de manœuvre confortable pour la poursuite du développement du Groupe

- Outre le maintien de son ratio d'endettement sous ces nouveaux seuils, Rexel doit respecter l'engagement :
 - ▶ De ne pas verser de dividende tant que le ratio d'endettement est supérieur ou égal à 4,00x
 - ▶ De limiter ses investissements opérationnels à 0,75% du chiffre d'affaires, à la même condition
- L'objectif de Rexel est de revenir, dès fin 2010, à un ratio d'endettement inférieur à 4,00x et de pouvoir ainsi reprendre le paiement d'un dividende dès 2011



Renforcement de la structure financière (2/2)

- En décembre 2009 et janvier 2010, Rexel a procédé au refinancement du contrat de crédit senior existant de 2,7 milliards d'euros à maturité 2012 grâce à :
 - L'émission de 650M€ (575M€ + 75M€) d'obligations senor non assorties de sûretés (maturité 2016)
 - La mise en place d'un nouveau contrat de crédit sénior s'élevant à 1,7Mds€ dont :
 - > Une ligne de crédit renouvelable d'une maturité de 3 ans d'un montant initial de 600M€,
 - > Une ligne de crédit renouvelable d'une maturité de 5 ans d'un montant initial de 1,1Mds€
 - > L'utilisation de trésorerie disponible
- En décembre 2009, Rexel a également allongé la maturité de son programme de titrisation américain de 2 ans, jusqu'en décembre 2014



Le refinancement de sa dette permet à Rexel :

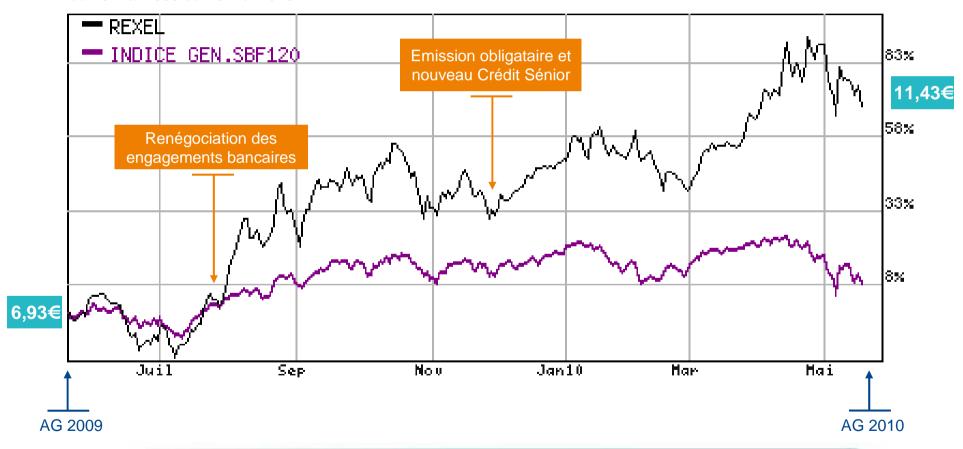
- d'allonger la maturité de sa dette
- d'optimiser la gestion de sa trésorerie
- d'augmenter sa flexibilité financière



Forte appréciation du cours de Bourse depuis l'A.G. 2009

■ La forte hausse du cours de Bourse (+65% entre l'AG 2009 et la clôture d'hier) traduit l'appréciation favorable par les marchés financiers de la stratégie mise en œuvre

du 19 mai 2009 au 19 mai 2010





Comptes sociaux

en M€	2008	2009
Résultat d'exploitation	(14,7)	(9,2)
Résultat financier	131,1	45,3
Résultat courant	116,4	36,1
Résultat exceptionnel	(0,2)	-
Impôts sur les sociétés	63,9	52,4
Résultat net	180,1	88,5



- Résultat d'exploitation en amélioration grâce à un strict contrôle des coûts
- Résultat financier en baisse de 65%, principalement due à la baisse des intérêts perçus sur prêts intra-groupe





3. Informations sociales et environnementales

Pascal MARTIN, Directeur Opérations et Développement

Le développement durable est un actif clé de notre stratégie

■ Rexel s'est toujours engagé dans une politique de développement durable sur le long terme qui intervient sur l'ensemble de ses parties prenantes :



Renforcer la dynamique de progrès par un pilotage responsable



Développer nos équipes et les protéger



Accélérer l'adoption de solutions éco-performantes



Protéger l'environnement en réduisant notre impact



Consolider nos liens avec nos parties prenantes et se mobiliser pour ceux qui en ont besoin



Un pilotage responsable du développement durable



■ Qu'avons-nous réalisé en 2009 ?

- ► Un processus de reporting social et environnemental en forte progression
 - > 251 indicateurs environnement, 235 indicateurs sociaux
 - > Contribution accrue des pays pour une meilleure fiabilité et quantité des données
- Obtention de la certification Assurance modérée par Ernst & Young
- ► Conformité avec les règlementations en vigueur (DEEE, REACH, RoHS...)

■ Nos priorités pour 2010

- Signature du Pacte Mondial
- Création d'un Comité de développement durable
- Optimisation du réseau de correspondants Environnement
- ► Elaboration d'un outil de veille



Renforcer notre politique de ressources humaines (1/2)



■ Qu'avons-nous réalisé en 2009 ?

- Adoption par le Groupe de principes applicables en cas de réorganisations, partagés avec le Comité d'Entreprise Européen
- ► Amélioration de la représentativité des Séniors + accords dans les filiales françaises
 - > 26% de séniors (>50 ans) en 2009 contre 23% en 2008
- ► Communication de nos usages et pratiques éthiques à nos salariés ex-Hagemeyer et aux fournisseurs stratégiques du Groupe
- ► Amélioration des programmes de formation :
 - > 49% des salariés ont reçu une(des) formation(s) en 2009 contre 43% en 2008
 - > Professionnalisation des sessions
- ► Intensification des efforts et résultats en matière de Santé & Sécurité au Travail :
 - > diminution significative des accidents de travail et de leur gravité,
 - > augmentation du nombre de salariés formés à la sécurité,
 - > échanges de bonnes pratiques entre DRH,
 - > comité de pilotage Grippe H1N1...



Renforcer notre politique de ressources humaines (2/2)



■ Nos priorités pour 2010

- ► Mise en place d'une couverture prévoyance de base dans les pays dont les salariés sont aujourd'hui peu protégés (11 pays concernés, capital versé en cas de décès ou invalidité permanente suite à un accident et/ou une maladie professionnelle, coût à la charge de l'employeur)
- Conduite d'une animation éthique internationale permettant aux salariés d'adresser à leur Direction une synthèse des problématiques éthiques rencontrées dans leur quotidien professionnel. Les directions se sont engagées à y répondre
 - > Double restitution prévue : pays + Groupe, diffusion à l'ensemble des collaborateurs.
- ► Enrichissement des procédés éthiques : lancement d'une plateforme collaborative sur Intranet + création d'un formulaire sur le site Internet pour saisir son correspondant éthique local
- ► Plan d'actionnariat salarié 2010 si les conditions de marché au moment de la mise en œuvre sont réunies



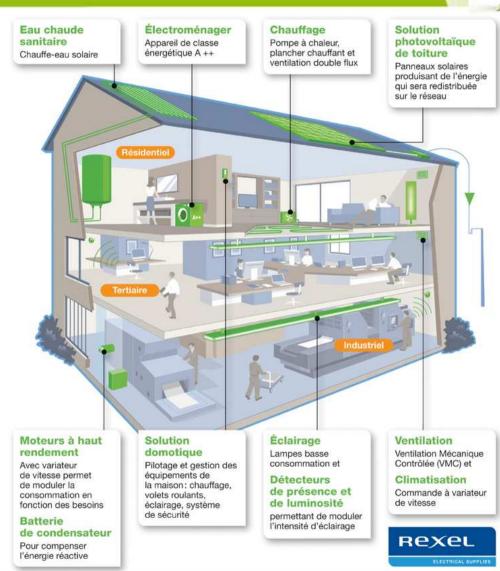
Accélérer l'adoption de solutions éco-performantes



▶ Grâce à son expertise, son large réseau d'agences et ses partenariats avec les fournisseurs, Rexel facilite et accélère la diffusion de toutes solutions énergétiques pour le bâtiment

Sa valeur-ajoutée:

- > Sléection des gammes de produits
- > Préconisation aux clients
- > Calcul de rentabilité et économies
- > Conseil à l'installation
- > Formation...





Accélérer l'adoption de solutions éco-performantes



Qu'avons-nous fait en 2009

- Création d'un groupe de travail international, "Green days" pour partager les meilleures pratiques et bâtir un plan de déploiement notamment sur le photovoltaïque et l'éclairage éco-performant
- ▶ Part des ventes "vertes" en augmentation de 96%, à 2,7% du chiffre d'affaires du Groupe
- Déploiement d'initiatives commerciales et offres dédiées dans la plupart des pays



► Nos priorités pour 2010

- Accélérer la diffusion des solutions éco-performantes notamment dans la catégorie de l'éclairage basse consommation, l'éolien et le photovoltaïque
- Accroître l'information à nos clients (salons, formations, actions promotionnelles...)

Réduire l'impact environnemental de nos activités



■ Qu'avons-nous réalisé en 2009 ?

- Actions pour diminuer l'impact des transports (consommation de carburant et émissions de CO2 associées) :
 - > mise en place d'une politique de sous-traitance dans 6 pays pour réduire la flotte de véhicules et optimiser les consommations de carburant,
 - > optimisation des flottes détenues en propre (tournées de livraison et chargement),
 - > signature d'accords-cadres pour rationaliser la flotte de véhicules de fonction avec choix de véhicules "verts"...
- ▶ Diminution de nos émissions de CO2 liées à l'énergie (-3%)
- Augmentation de 2% de la quantité de déchets traités, +26% recyclés, +20% d'agences effectuant le recyclage DEEE
- ► Signature d'un accord-cadre pour 16 pays visant à optimiser la gestion des impressions (-10% de papier)
- Campagne « Eco-days » dans 17 pays pour sensibiliser les collaborateurs aux gestes éco-citoyens

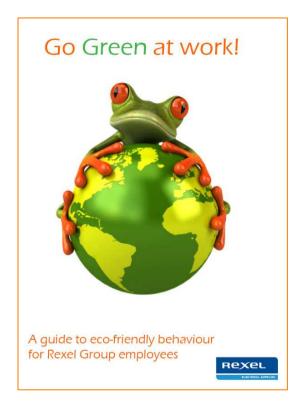


Réduire l'impact environnemental de nos activités



■ Nos priorités pour 2010

- ► Réaliser un bilan-carbone
- Améliorer le processus de reporting en matière de tri et de recyclage des déchets dans certains pays clés
- ► Elargir le nombre de pays impliqués dans la nouvelle politique transports
- Réduire nos emballages, notamment cartons
- Poursuivre la sensibilisation interne au développement durable





Se mobiliser pour ceux qui en ont besoin



■ Qu'avons-nous réalisé en 2009 ?

- Intervention en cas de catastrophe naturelle: incendies en Australie
- Développement du mécénat de compétences: création d'un master en Lumière de l'université de Rome



S'engager dans l'action sociale:
 Opération « Hungry for Change » au Canada



■ Nos priorités pour 2010

- Intervention en cas de catastrophe naturelle: tremblement de terre au Chili
- Développement du mécénat de compétences: lancement d'une grande opération internationale de soutien à des projets associatifs locaux, dans lesquels des collaborateurs seront impliqués (dons, produits, temps...)
- S'engager dans l'action sociale: déploiement de Hungry for Change dans d'autres pays du Groupe



Pour en savoir plus...

- Document de Référence 2009, chapitre 3 (pages 45-67)
- Site internet: <u>www.rexel.com</u>, rubrique « Nos engagements »
- Rapport Développement Durable « 10 engagements en action »





4. Gouvernement d'entreprise

Benoît DUTOUR,
Directeur Juridique

Roberto QUARTA,
Président du Conseil de surveillance

Patrick SAYER,
Vice-Président du Conseil de surveillance

Gouvernement d'Entreprise

ACTIONNAIRES

CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ STRATEGIQUE COMITÉ D'AUDIT COMITÉ DES REMUNERATIONS COMITÉ DES NOMINATIONS

DIRECTOIRE

COMITÉ ÉXÉCUTIF

(MEMBRES DU DIRECTOIRE - DIRECTEURS GENERAUX DES ZONES - DIRECTEUR COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE)



CODE ÉTHIQUE – CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

OPÉRATIONNEL

Directoire

■ Composé de quatre membres



Jean-Charles Pauze
Président
du Directoire



Michel Favre

Membre du Directoire

Directeur Finances,

Contrôle et Juridique, Groupe



Pascal Martin

Membre du Directoire

Directeur Opérations
et Développement, Groupe



Jean-Dominique Perret
Membre du Directoire
Directeur des Ressources
Humaines, Groupe

Un comité des risques

- > Origine: transposition 8^{ème} directive européenne, AMF demande de mieux communiquer sur les facteurs de risques dans les documents de référence
- > Rattachement: Directoire
- > Composition: 10 membres opérationnels et fonctionnels, du siège et des filiales
- > Mission: mise à jour cartographie des risques et recommander des mesures au Directoire afin de les réduire



Un Conseil de surveillance diversifié

■ 11 membres, 3 indépendants

■ 9 réunions en 2009 :

- > Un taux de participation de 86%
- > Les membres du Directoire participent à toutes les réunions ; les responsables de zones et les directeurs présentent les projets dont ils ont la responsabilité

■ Conformément aux stipulations statutaires, le Conseil de Surveillance :

- > Assure le suivi de l'activité, de la situation financière et de la liquidité du Groupe
- > Examine les comptes trimestriels, semestriels et annuels
- > Assure le suivi des acquisitions et cessions
- > Examine les recommandations des Comités spécialisés
- > Examine le budget, la stratégie et leur mise en œuvre



4 comités spécialisés du Conseil de surveillance

COMITE D'AUDIT

(5 membres, 2 indépendants dont le Président, 7 réunions en 2009)

Comptes trimestriels, semestriels et annuels

Missions d'audit réalisées par la direction de l'audit interne

Endettement financier du Groupe et engagements de retraites

Organisation financière et reporting du Groupe

COMITE DES NOMINATIONS

(4 membres, 1 indépendant, 3 réunions en 2009)

Nomination de deux membres au Comité exécutif

Cooptation de Manfred Kindle au Conseil de surveillance en remplacement de Joseph L. Rice III

Nomination d'un quatrième membre indépendant au Conseil de surveillance

Rapport sur l'indépendance des membres indépendants du Conseil de surveillance

COMITE DES REMUNERATIONS

(5 membres, 2 indépendants, 10 réunions en 2009)

Revue des programmes de motivation long terme des salariés

du Groupe (actions gratuites, actionnariat salarié) Jetons de présence

Rémunération des membres du Comité exécutif et des membres du Directoire

COMITE STRATEGIQUE

(5 membres, 2 indépendants, 3 réunions en 2009)

Budget annuel

Plan moyen terme trois ans

Systèmes d'information et logistique



Jetons de présence

- ► Seuls les membres indépendants du Conseil de Surveillance reçoivent des jetons de présence
- ► 169.600€ réellement versés en 2009 vs 190.000€ en 2008

	Exercice clos le 31 décembre 2009		Exercice clos le 31 décembre 2008	
Membre du Conseil de surveillance	Rémunération	Total	Rémunération	Total
Monsieur Fritz Fröhlich En sa qualité de président de comité En sa qualité de membre indépendant	10 000 €	} 68 900 €	10 000 €	70 000 €
Part fixe	30 000 €		30 000 €	
Part variable	28 900 €	J	30 000 €	J
Monsieur François David En sa qualité de membre indépendant Part fixe Part variable	30 000 € 23 600 €	} 53 600 €	30 000 € 30 000 €	} 60 000 €
Monsieur Joe Adorjan En sa qualité de membre indépendant Part fixe Part variable	30 000 € 17 100 €	} 47 100 €	30 000 € 30 000 €	60 000 €
Total		169 600 €		190 000 €



Evaluation du fonctionnement du Conseil de surveillance par Ricol Lasteyrie

▶ Focus

- > Composition, missions, fonctionnement et travaux du Conseil de Surveillance et de ses comités spécialisés
- > Relation avec les membres du Directoire et le management de la Société

▶ Conclusion

- > Qualité de l'organisation, du secrétariat et des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance ainsi que de l'information fournie aux membres du Conseil de Surveillance
- > Satisfaction des membres du Conseil de surveillance quant au fonctionnement et à la composition du Conseil de Surveillance

► Principales recommandations et pistes d'amélioration

- > Nomination d'un quatrième membre indépendant au Conseil de Surveillance
- > Réduction de la durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance de 5 à 4 années
- > Renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil de Surveillance



Mise en œuvre des recommandations et impact sur la composition du Conseil de surveillance

- ► Nomination d'un quatrième membre indépendant au Conseil de Surveillance: Madame Françoise Gri
- ► Renouvellement échelonné des mandats sur 4 ans:
 - > Nomination de Monsieur Amaury Hendrickx en remplacement de Monsieur Guido Padovano, démissionnaire
 - > Renouvellement du mandat de Monsieur Patrick Sayer
- ▶ Cooptation de Monsieur Manfred Kindle suite au départ de Monsieur Joseph Rice



Françoise GRI



- ▶ Depuis 2007: présidente de Manpower France et membre de l'équipe de direction du groupe Manpower.
- ▶ 1982 à 2007: Nombreux postes de responsabilité dont notamment responsable de la Direction des opérations commerciales au sein d'IBM EMEA et Présidente d'IBM France.
- ► Membre du Conseil d'administration de l'Ecole Centrale, Paris, membre du Comité d'Ethique du MEDEF, membre du Conseil d'administration de l'Institut de l'Entreprise.
- ▶ Diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et Mathématiques Appliquées (ENSIMAG) de Grenoble, France.



Amaury HENDRICKX



- ▶ Depuis 2004: administrateur de Merrill Lynch Global Private Equity. Egalement administrateur de Ktesios, administrateur de ML Infrastructure Holdings Sarl et membre du conseil de gérance de Ray Investment.
- Avant de rejoindre Merrill Lynch, Amaury
 Hendrickx a travaillé chez Alpinvest Partners, en
 particulier sur des transactions de private equity au
 Benelux et en Allemagne. Précédemment, Amaury
 Hendrickx a été l'un des co-fondateurs d'une société
 d'édition de logiciels financiers et a travaillé trois ans
 au sein du département banque d'affaires de Bankers
 Trust/Deutsche Bank à Londres.
- ▶ Diplômé de la KUL University en Belgique, ainsi que d'un MBA de l'University of Chicago.



Manfred KINDLE



- ▶ Depuis 2008: associé de Clayton, Dubilier & Rice.
- Monsieur Kindle a antérieurement travaillé pour Hilti AG au Liechtenstein de 1984 à 1986. Entre 1988 et 1992, il a travaillé en qualité de consultant au sein de McKinsey & Company à New York et à Zurich. Il a alors rejoint Sulzer AG en Suisse et y a occupé plusieurs fonctions de direction. En 1999, il a été nommé CEO de Sulzer In et en 2001, CEO de Sulzer AG, dont il a également été administrateur. Après avoir rejoint ABB en 2004, Monsieur Kindle a été nommé CEO d'ABB Group, fonctions qu'il a occupées jusqu'en février 2008.
- ► Monsieur Kindle occupe les fonctions de Président d'Exova Ltd. Il est également membre du conseil d'administration de Zurich Financial Services, VZ Holding AG et de Stadler Rail AG.
- ▶ Diplômé du Swiss Federal Institute of Technology (ETH) ainsi que d'un MBA de la Northwestern University à Evanston, dans l'Illinois.



Rémunération des dirigeants du Groupe: rappel des modalités

Comité des rémunérations

- ► Revoit annuellement les éléments pour le Directoire et le Comex (14 personnes)
 - Rémunération annuelle cash : base + éléments variables (bonus)
 - Rémunérations exceptionnelles
 - Eléments complémentaires : Régime de retraite et avantages en nature
 - Attribution long terme : actions gratuites
- ► Reçoit une enquête mondiale annuelle commandée à un cabinet spécialisé
 - Pour l'année 2009 / 2010 enquête menée par le Cabinet Watson Wyatt pour le Directoire, le Comex + 200 managers
 - L'enquête inclut tous les éléments de rémunération cash, retraite et attribution long terme
- S'appuie sur un audit récurrent par un cabinet expert en rémunérations de dirigeants
 - Cabinet Kepler & Associates Londres

Calendrier du Comité

- Analyse de l'enquête et Audit : Décembre
- Performances financières et individuelles du Directoire (hors Président) et Comex : Février
- Performance du Président du Directoire : Février / Mars
- Critères de performance pour la nouvelle année : Février / Mars

■ Recommandations au Conseil de Surveillance



Rémunérations versées aux membres du Directoire

	2008	2009	2009 vs 2008	2010	2010 vs 200
Jean-Charles Pauze					
Fixe	780 000	780 000	0%	795 600	+2%
Bonus/objectifs	700 452	682 200	- 2,6%	Suivant performance	-
% d'atteinte	74,8%	72,9%		'	
Prime de sujétion	170 000	170 000	0%	170 000	0%
Autres (1)	96 660	96 660	0%	-	-
Total	1 747 112	1 728 860	- 1%	-	-
Nicolas Lwoff / Michel Favr					
Fixe	380 000 (4)	328 013 (2)	-	439 890	+2.3%
Bonus/objectifs	203 604 (4)	155 380 (2)	-	Suivant performance	-
% d'atteinte	89,3%	79%		-	
Autres (3)	155 751(4)	9 684		-	-
Total	739 355 (4)	493 077 (2)	-	-	-
Pascal Martin					
Fixe	420 000	420 000	0%	435 120	+3,6%
Bonus/objectifs	220 475	184 968	-16,1%	Suivant performance	
% d'atteinte	87,5%	73,4%		•	
Autres (3)	80 783	13 417	- 83,4%	-	-
Total	721 258	618 385	- 14,3%	-	-
Jean-Dominique Perret					
Fixe	265 000	265 000	0%	279 840	+ 5,6%
Bonus/objectifs	117 435	97 255	-17,2%	Suivant performance	
% d'atteinte	88,6%	73,4%		<u> </u>	
Autres (3)	7 714	7 714	0%	-	-
Total	390 149	369 969	- 5,2%	-	-
Total Directoire (annualisé)	3 597 874	3 374 650	- 6,2%	-	-

⁽¹⁾ Inclus 90 000 € de jetons de présence et 6 660 € davantages en nature

Rémunération de N. Lwoff ancien Directeur Finances, Contrôle et Juridique groupe pour l'année 2008



⁽²⁾ La rémunération 2009 de M. Favre correspond à 9 mois de présence. Sa rémunération fixe annuelle 2009 était de 430 000 €

⁽³⁾ Prime exceptionnelle et avantages en nature

Critères de détermination de la partie variable 2009 versée en 2010 pour les membres du Directoire

Critères financiers

- > Fonction et sur la base des résultats de Rexel
 - ✓ EBITDA
 - ✓ BFR
 - √ Flux de Trésorerie libre
 - + Pour JC Pauze: Synergies concernant l'acquisition de Hagemayer

Critères qualitatifs

> Fonction des responsabilités exercées et des missions confiées

Répartition

	Bonus nominal en % de la rémunération fixe	Dont critères financiers	Dont critères qualitatifs
JC. Pauze (1)	120%	90%	30%
Michel Favre (2)	60%	36%	24%
Pascal Martin (2)	60%	39%	21%
JD. Perret (2)	55%	36%	19%

⁽¹⁾ Si les résultats dépassent 100% des objectifs le bonus peut dépasser le montant nominal sans aller au delà de 130% de la rémunération fixe annuelle

⁽²⁾ Si les résultats dépassent 100% des objectifs le bonus peut dépasser le montant nominal sans aller au delà de 130% de ce montant nominal



Plans d'actions gratuites: modalités

Objectifs

- > La distribution régulière d'actions gratuites au management du Groupe a pour but:
 - > D'associer le management à la performance de l'entreprise
 - > De reconnaître la performance des meilleurs
 - > De se protéger des départs et d'être en phase avec les pratiques de marché

■ Historique des plans d'actions gratuites

	Nombre de bénéficiaires à l'attribution	% du capital en actions à l'attribution
Juin 2008	400	0,61%
Mai 2009	300	0,53%
Mai 2010	300	0.6%

Règles d'attribution pour Directoire et Comité Exécutif

- > Condition de présence de 2 ans pour 100% de l'attribution
- > Conditions de performance pour 100% de l'attribution
- > Depuis plan 2010 obligation de conserver 20% de l'attribution pendant la durée du mandat (10% précédemment)

Conditions de performance

- > Variation de la marge d'EBITDA sur 2 années consécutives
- > Niveau d'EBITDA
- > Ratio dette nette / EBITDA
- > Possibilité d'atteindre 130% du montant nominal attribué en cas de surperformance des indicateurs
- Application des recommandations AFEP / MEDEF



Plans d'actions gratuites: répartition pour les membres du Directoire

		JC Pauze	M. Favre	P. Martin	JD Perret
&	Attribution (1)	70 708	-	35 581	35 581
Plan 2008	Valeur à l'attribution (8,55€/action)	604 553 €	-	304 218 €	304 218 €
Ē	Définitivement acquis (2)	12 293	-	6 187	6 187
2009	Attribution	0	58 500 (3)	0	0
Plan 2	Valeur à l'attribution (6,42€/action)	0€	375 570 €	0€	0€
2010	Attribution (4)	78 708	35 581	46 255	39 910
Plan	Valeur à l'attribution	944 496 €	426 972 €	555 060 €	478 920 €
-	(11 mai 2010 = 12 €/action)				

- (1) Les membres du Directoire doivent conserver au nominatif 10% du nombre d'actions attribuées jusqu'à cessation de leurs fonctions
- (2) Sous condition de présence au 23 juin 2010
- (3) M. Favre a été nommé mandataire social postérieurement à cette attribution
- (4) Les membres du Directoire doivent conserver au nominatif 20% du nombre d'actions attribuées jusqu'à cessation de leurs fonctions



Indemnités en cas de rupture du contrat de travail pour les membres du Directoire

- Indemnités de rupture contractuelle incluant l'indemnité légale ou conventionnelle et l'indemnité compensatrice de non-concurrence, le cas échéant,
- Respect du plafond AFEP / MEDEF de 24 mois,
- Pas de versement en cas de départ ou de mise à la retraite, néanmoins possibilité de rémunérer la clause de non-concurrence,
- Indemnités contractuelles soumises à des conditions de performance => 3 critères liés à l'EBITDA, BFR, ROCE.

	Jean-Charles PAUZE	Pascal MARTIN	Michel FAVRE	Jean-Dominique PERRET
Montant de l'indemnité de rupture contractuelle (1)	24 mois	18 mois	18 mois	18 mois

(1)(Salaire perçu au cours des 12 derniers mois + dernier bonus) / 12 x nombre de mois

- Application des recommandations AFEP / MEDEF :
 - > Toutes les recommandations sur les indemnités de départ sont respectées sauf une : la possibilité de rémunérer la clause de non-concurrence en cas de départ ou de mise à la retraite.



Retraite supplémentaire

- 6 bénéficiaires dont les 4 membres du Directoire, mandataires sociaux
- Nouveau régime mis en place au 01.07.2009 afin de se conformer aux recommandations AFEP / MEDEF.

Principales modifications:

- > Rythme d'acquisition des droits = droits maximum atteints après + de 20 ans d'ancienneté,
- > Formule d'acquisition des droits :
 - de 0% à 1% selon les tranches de salaire
 - montant maximum de la pension en application du règlement = plafonné à 20% de la rémunération de référence
- > Salaire de référence = plafonné à 40 fois le plafond de la sécurité sociale Prise en compte du bonus dans la limite de 80% du salaire de base
- A la suite de cette mise en place, Rexel est en conformité avec 5 des 6 recommandations posées par l'AFEP / MEDEF

Nouveau plan (au 1er juillet 2009)	
conforme	
non-conforme	
conforme	
conforme	
conforme	
conforme	



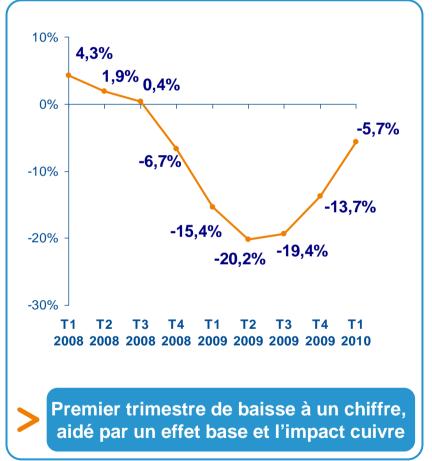


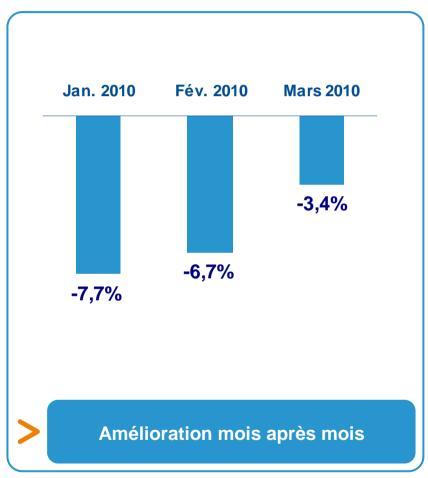
5. Résultats du 1er trimestre 2010

Michel FAVRE, Directeur Finance, Contrôle et Juridique

Evolution des ventes¹ en amélioration (1/2)

■ Amélioration de la tendance des ventes au 1^{er} trimestre malgré des volumes toujours bas

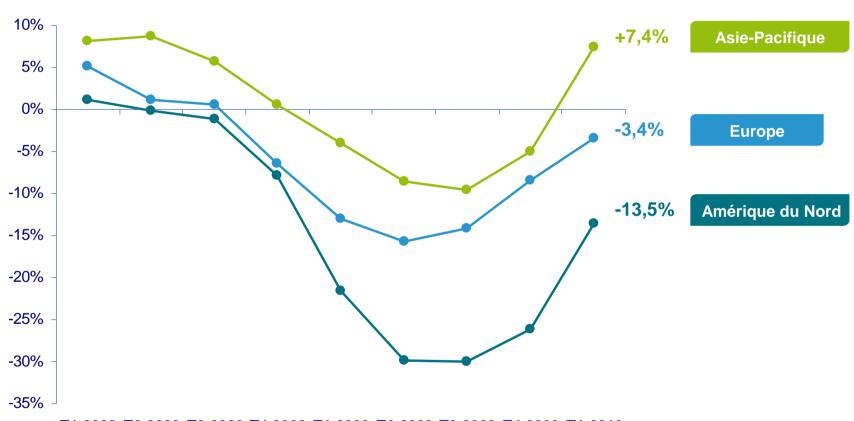






Evolution des ventes¹ en amélioration (2/2)

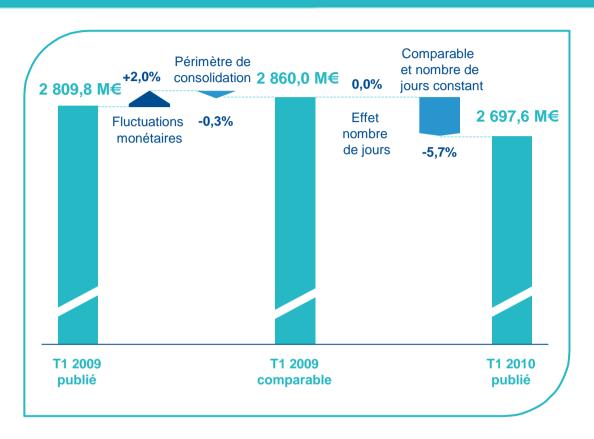
■ Amélioration de la tendance des ventes dans les 3 zones







Chiffre d'affaires¹ en baisse de 5,7% après 4 trimestres de décroissance à deux chiffres



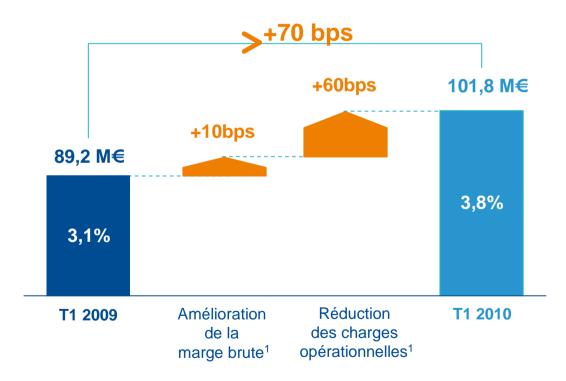
■ La baisse du chiffre d'affaires¹ de -5.7% reflète :

- L'augmentation du prix des câbles à base de cuivre (impact estimé à +3,0 points)
- ▶ La fermeture de 137 agences sur les 12 derniers mois (impact estimé à -1,8 point)
- Un retour à la croissance en Asie-Pacifique, une faible érosion des ventes en Europe et au Canada mais aussi une forte exposition aux marchés finaux du tertiaire aux Etats-Unis



Augmentation significative de la rentabilité

- Amélioration de 70 points de base de la marge d'EBITA¹ malgré un chiffre d'affaires en baisse grâce à :
 - ▶ L'amélioration de la marge brute¹
 - La poursuite des effets des mesures de contrôle des coûts mises en place aux trimestres précédents



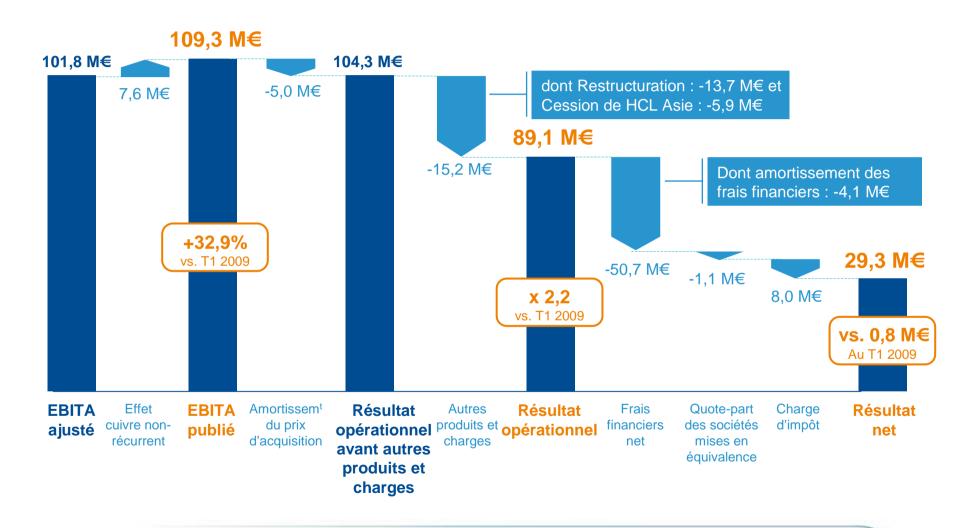


¹ A périmètre de consolidation et taux de change comparables et :

> hors amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions

> hors effet non-récurrent lié aux variations de prix des câbles à base de cuivre

Amélioration marquée du résultat net





Flux net de trésorerie disponible positif avant intérêts et taxes malgré l'impact non-récurrent du règlement du litige Ceteco

M€	1 2009	T1 2010	
EBITDA Autres charges et produits opérationnels	103,2 -24,1	128,4 -52,5	Dont restructuration : -22.5M€ et règlement du litige Ceteco : -29,8M€
Variation du BFR Dépenses d'investissement nettes, dont :	98,7 -10,1	-38,7 -10,5	BFR à 11,4% des ventes¹, + 30 bps en données comparables
Dépenses d'investissement brute Cession d'immobilisations et autres	,	-11,9 1,4	
Flux net de trésorerie disponible avant intérêt et taxes	167,7	26,7	

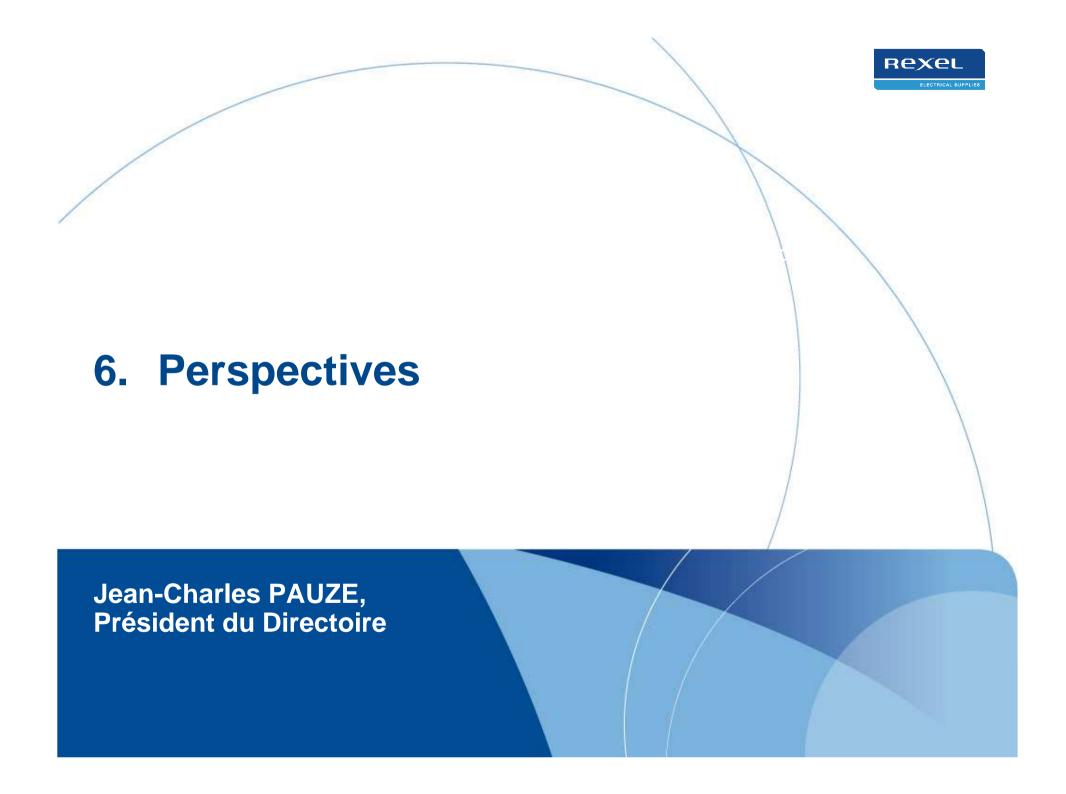
■ Flux net de trésorerie avant intérêts et taxes impacté par :

- La variation du BFR due à la saisonnalité
- Le règlement du litige lié à la société néerlandaise Ceteco pour 29,8 M€



Flux net de trésorerie avant intérêts et taxes de 26,7 M€





Priorités 2010

■ En 2009, Rexel a respecté les priorités annoncées :

- Développement d'initiatives commerciales pour atténuer l'impact de la crise et gagner des part de marché sur les principaux marchés
- Défense de la rentabilité par la protection de la marge brute et la mise en place d'un programme de réduction des coûts
- Désendettement et renforcement de la structure financière

■ En 2010, l'accent est mis sur le renforcement de notre position de leader :

- Saisir de nouvelles opportunités de marché
- Améliorer le modèle économique
- Maintenir la maîtrise des coûts et améliorer la rentabilité
- Générer un cash flow élevé



Saisir les opportunités sur les segments prioritaires

■ Rexel a identifié 3 moteurs de croissance organique structurelle représentant des opportunités majeures

		Total marché adressable	Croissance 2009-2012	CA complémentaire 2012
	Efficacité énergétique			
	Eclairage à économie d'énergie	1,3 Mds €	8%	~100M€
	Energies renouvelables			
	Eolien	1,3 Mds €	8%	~100M€
	Photovoltaïque	2,8 Mds €	25-35%	~100M€
REXEL INTERNATIONAL PROJECTS	Grands projets internationaux			
REXEL PROJECTS GROUP	International Projects Group (IPG)	1,5 Mds €	10%	~100M€
	TOTAL	~7 Mds €		~400M€

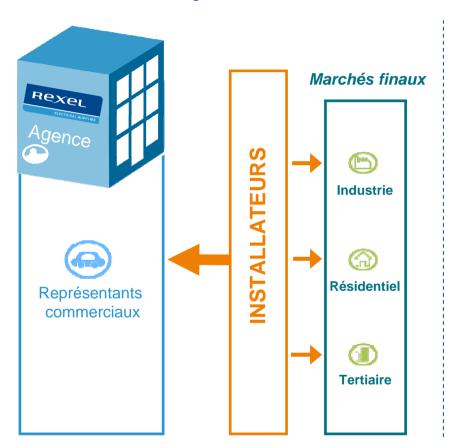
- **■** En 2009, ces segments représentaient près de 250M€ de chiffre d'affaires
- Des équipes spécifiques sont dédiées au développement de ces segments à haute valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires du Groupe avec pour objectif de générer 400M€ de chiffre d'affaires additionnel d'ici 2012



Améliorer le modèle économique vers des services à haute valeur ajoutée

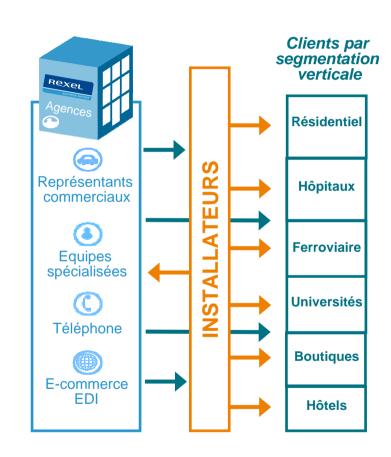
■ AUJOURD'HUI

Modèle « Produits x Agence »



DEMAIN

Modèle « Produits & Services x Segment »





Maîtriser les coûts et améliorer la rentabilité

■ En 2010, la maîtrise des coûts restera une priorité

- ► En 2009, les charges opérationnelles ont été réduites de 285 millions d'euros, avec une accélération au cours de l'année pour s'adapter à l'évolution des ventes
- En 2010, l'annualisation des mesures de réduction de coûts mises en place en 2009 devrait générer des économies supplémentaires d'environ 50 millions d'euros (ie. 335M€ de réduction des charges opérationnelles sur 2 ans)
- Potentiel d'amélioration de la rentabilité d'ici 2012 dans 3 pays, avec de premiers signes positifs en 2010
 - ▶ Grande-Bretagne : objectif de renforcement de la position de leader et augmentation de la rentabilité au niveau moyen du Groupe d'ici 2012
 - ► Etats-Unis : objectif d'accélération de la croissance des ventes et augmentation de la rentabilité proche du niveau moyen du Groupe d'ici 2012
 - **Espagne** : consolider la position de leader et retrouver une rentabilité solide d'ici 2012



Générer un niveau élevé de cash flow et continuer le désendettement

- En 2010, Rexel continuera à générer un niveau élevé de flux net de trésorerie disponible avant intérêts et impôts
 - Augmentation des investissements opérationnels par rapport au niveau bas de 2009 tout en restant dans la fourchette de 0,6% à 0,7% des ventes
 - Strict contrôle du BFR avec pour objectif de réduire les stocks d'environ un jour de chiffre d'affaires chaque année
- Grâce à la génération d'un niveau de cash flow élevé, Rexel poursuivra son désendettement
 - ▶ Pas de paiement de dividende en 2010, conformément à l'engagement pris dans le cadre du crédit sénior mais retour au versement dès que le ratio d'endettement redevient inférieur à 4,0x
 - Réduction significative de la dette nette en 2010 à périmètre constant



Perspectives 2010

■ Dans une conjoncture qui devrait rester difficile :

► Rexel devrait connaître une érosion limitée de ses ventes en données comparables et à nombre de jours constant (après une baisse de 17,2% en 2009)

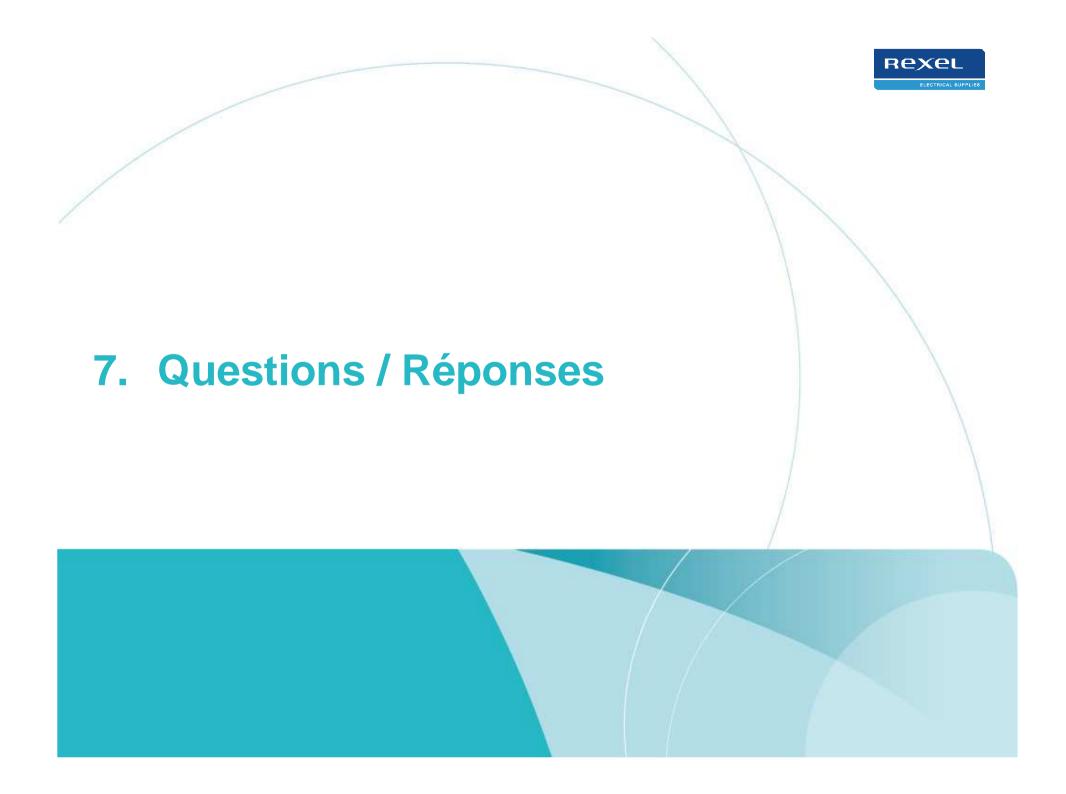
■ Focus sur la rentabilité :

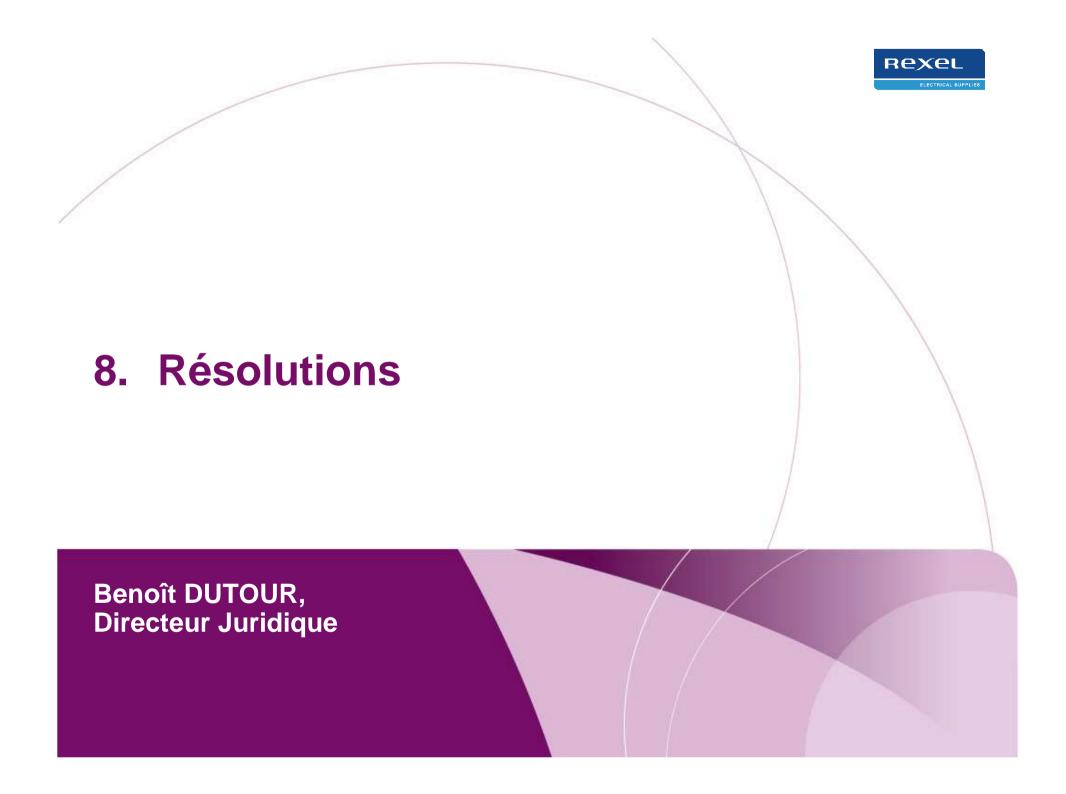
La marge opérationnelle courante ajustée sur l'année devrait s'améliorer par rapport au niveau de 4,0% atteint en 2009

■ Génération d'un niveau de cash flow élevé :

Le flux net de trésorerie disponible avant intérêts et impôts devrait s'établir autour de 400 millions d'euros







Déroulement

- Rapports des Commissaires aux comptes
- **■** Comment voter?
- Vote des résolutions
 - ► Partie ordinaire
 - Partie extraordinaire



1. Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

Objectif

Obtenir une assurance raisonnable sur la sincérité et la régularité des comptes consolidés / annuels et de l'information financière correspondante.

■ Opinion sur les comptes consolidés : Certification sans réserve

- Observation d'ordre purement technique sur les changements de méthode comptable exposés en note 2.2.1 de l'annexe.
- La justification de nos appréciations a porté sur les modalités d'évaluation des instruments financiers, des goodwill et actifs incorporels, des avantages au personnel, des paiements fondés sur les actions, des provisions et passifs éventuels et des impôts différés.
- Nous avons vérifié que le rapport de gestion du groupe et les notes annexes sur les comptes consolidés donnaient une information appropriée.

Opinion sur les comptes annuels : Certification sans réserve ni observation

- La justification de nos appréciations a porté sur les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation.
- Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes annuels de l'information donnée dans le rapport de gestion.
- Nous avons vérifié la sincérité et l'exactitude des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur.







2. Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés (1/2)

Nouvelles conventions autorisées en 2009

- 1. Contrat de régime supplémentaire de retraite à prestations définies (le 30 mars 2009) pour les membres du Directoire à compter du 1^{er} juillet 2009.
 - > Cette convention n'a pas eu d'effet dans les comptes de Rexel S.A. en 2009.
- 2. Amendement (avenant n²) au contrat de Crédit Senio r (le 30 juillet 2009), apportant notamment les modifications suivantes : modification des seuils de ratio, critères de financement des acquisitions, engagements.
 - > Cette convention n'a pas eu d'effet dans les comptes de Rexel S.A. au cours de l'exercice 2009 et <u>s'est éteinte</u> le 21 décembre 2009 avec la conclusion d'un nouveau Contrat de Crédit.
- 3. Contrat de Crédit Senior 2009 de principal de €.1.700 millions (les 2 et 10 décembre 2009). Le contrat prévoit notamment que certaines filiales de Rexel garantissent les obligations de Rexel S.A. en qualité de cautions.
 - > Au 31 décembre 2009, le montant de la dette inscrite au bilan de Rexel S.A. au titre du Contrat de Crédit Senior est de €.1.091,2 millions. Rexel S.A. a comptabilisé au titre de ce Contrat des frais d'émission d'emprunt pour un montant de €.27,9 millions au 31 décembre 2009.
- 4. Emission obligataire d'un nominal minimal de €.500 millions et maximal de €.700 millions représenté par des obligations senior à haut rendement (High Yield) (les 2 et 10 décembre 2009). Dans ce cadre, 3 contrats ont été conclus (contrat de placement, contrat de Fiducie, contrat de services), comprenant chacun des clauses usuelles pour ce type d'engagements et détaillées dans le rapport.
 - > Au cours de l'exercice 2009, Rexel S.A. a émis un emprunt obligataire d'un montant nominal de €.575 millions et a comptabilisé à ce titre des frais d'émission d'emprunt pour €.13 millions au 31 décembre 2009.







2. Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés (2/2)

- 5. Engagements en faveur d'un membre du Directoire applicables en cas de cessation ou changement de fonctions (20 mai 2009)
 - > Approbation des conditions financières applicables en cas de cessation ou de changement des fonctions de membre du Directoire de Monsieur Michel Favre et les critères de performance associés aux éléments de rémunération différée, conformément à l'article L.225-90-1 du Code de Commerce et en application de la loi TEPA du 21 août 2007.
 - > Les modalités sont détaillées dans notre rapport. Cette convention n'a pas eu d'effet dans les comptes de Rexel S.A. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

■ Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

- Convention d'intégration fiscale (09/03/05)

 Au titre de cette convention, Rexel S.A. a comptabilisé en 2009 un produit d'intégration fiscale de K€.52 638.

 La créance au bilan s'élève à ce même montant au 31 décembre 2009.
- Secondary offering cooperation agreement (04/04/07) Pas d'effet dans les comptes de Rexel S.A. pour l'exercice 2009.
- Contrat de prêt intitulé « Facility Agreement » (16/12/07)
 Pas d'effet dans les comptes de Rexel S.A. pour l'exercice 2009. Cette convention s'est éteinte le 21 décembre 2009 avec la conclusion d'un nouveau Contrat de Crédit Senior.
- ► Avenant n°1 au Contrat de Crédit Senior (19/09/08)

 Pas d'effet dans les comptes de Rexel S.A. en 2009. Convention modifiée par l'Avenant n°2 du 30 juille t 2009 et éteinte le 21 décembre 2009 avec la conclusion d'un nouveau Contrat de Crédit Senior.
- Engagements en faveur des membres du Directoire de Rexel S.A. (Messieurs Jean-Charles Pauze, Nicolas Lwoff, Pascal Martin, Jean-Dominique Peret) applicables en cas de cessation ou de changement de leurs fonctions (13/05/08)
 Pas d'effet dans les comptes de Rexel S.A. pour l'exercice 2009.







3. Rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

■ Rapport relatif au contrôle interne

- Prise de connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière
- Prise de connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante
- ► Rapport <u>sans observation</u> sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et traitement de l'information comptable et financière.
- Rapport attestant que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.







4. Autres rapports émis par les commissaires aux comptes

- Rapports sur les délégations au directoire des opérations de capital au titre de l'Assemblée du 20 mai 2010
 - Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10% du capital social et pour une durée de 18 mois (21ème résolution) : pas d'observation.
 - Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription (22ème, 23ème, 24ème, 25ème, 26ème, 29ème et 30ème résolutions) [sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions].
 - > Pas d'observation sur les modalités de détermination du prix d'émission au titre des 23ème, 24ème et 26ème résolutions
 - > <u>Pas d'avis</u> sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission des 22^{ème}, 29^{ème} et 30^{ème} résolutions (les modalités de détermination du prix d'émission n'étant pas fixées)
 - > <u>Pas d'avis</u> sur les conditions définitives des émissions et sur la proposition de suppression du DPS des 23^{ème}, 24^{ème} et 26^{ème} résolutions (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)
 - Rapport sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés (27ème résolution) [sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital].
 - > Pas d'observation sur les modalités de détermination du prix d'émission
 - > <u>Pas d'avis</u> sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du DPS (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)
 - Rapport spécial sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (28ème résolution)
 - > Pas d'observation sur les informations données dans le rapport du directoire







Votre boîtier de vote est strictement personnel

Le nombre de Voix, correspondant au nombre d'actions que vous détenez et/ou représentez, est chargé et affiché sur l'écran

Touches à utiliser

Les autres touches ne sont pas prises en compte





Dès que la résolution s'inscrit sur l'écran, il est indiqué :

Le vote est ouvert!



Le temps de vote est figuré par un sablier électronique qui se remplit

Votre vote, pour être enregistré, doit intervenir

<u>AVANT</u>
la fin du compte à rebours





À l'issue du compte à rebours, il est indiqué sur l'écran :

Le scrutin est clos!

Traitement des votes en cours

Les résultats s'affichent à l'écran après quelques instants





En quittant l'Assemblée, MERCI de rendre votre boîtier de vote

Tout boîtier non restitué sera facturé

Pendant le vote, MERCI d'éteindre vos téléphones mobiles







Résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire

1 à 20

■ Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Bénéfice de 88 487 825,46 euros





■ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Bénéfice de 81 millions d'euros





■ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Bénéfice de l'exercice 88 487 825,46 euros

Affectation du résultat

5% à la réserve légale 4 424 391,27 euros

le solde au report à nouveau 84 063 434,19 euros

TOTAL 88 487 825,46 euros





■ Approbation des charges et dépenses non déductibles

Reconnaissance de l'absence de charges et dépenses non déductibles





■ Approbation d'une convention réglementée visée à l'article L.225-86 du Code de commerce, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Contrat de régime de retraite à prestations définies avec prise d'effet à compter du 1^{er} juillet 2009





■ Approbation d'une convention réglementée visée à l'article L.225-86 du Code de commerce, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Avenant n°2, en date du 30 juillet 2009, au <u>contrat de crédit senior</u> conclu le 19 décembre 2007 entre Rexel, d'une part, Kelium, General Supply & Services Inc., International Electric Supply Corp., Rexel Inc., Rexel Distribution S.A., Rexel North America Inc., de deuxième part, Calyon, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, Natixis, The Royal Bank of Scotland plc, en qualité de « Mandated Lead Arrangers », de troisième part, et Calyon, en qualité de « Facilities Agent and Security Agent », de quatrième part.





■ Approbation d'une convention réglementée visée à l'article L.225-86 du Code de commerce, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Contrat de crédit senior d'un montant de 1,7 milliard d'euros conclu le 17 décembre 2009 entre Rexel, d'une part, Bank of America Securities Limited, BNP Paribas, Calyon, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, ING Belgium SA, Natixis, The Royal Bank of Scotland plc, Société Générale Corporate and Investment Banking, en qualité de « Lenders », d'autre part, et Calyon, en qualité de « Facilities Agent », de troisième part, et auquel Rexel Développement S.A.S., Rexel Distribution, Rexel France, Hagemeyer Deutschland GmbH & Co. KG, Rexel Belgium SA, Elektro-Material A.G., Hagemeyer Nederland B.V. (devenue Rexel Nederland B.V.), Elektroskandia Norge AS, Elektroskandia Suomi Oy, Svenska Elgrossist AB Selga, International Electric Supply Corp., Rexel Inc., General Supply & Services Inc. et Rexel North America Inc. ont accédé en date du 21 décembre 2009.





■ Approbation d'une convention réglementée visée à l'article L.225-86 du Code de commerce, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Contrat dénommé « <u>Purchase Agreement</u> » conclu le 11 décembre 2009 entre Rexel, d'une part, et Calyon, the Royal Bank of Scotland plc, Merrill Lynch International, BNP Paribas, HSBC Bank plc, Natixis, Crédit Industriel et Commercial (CIC), ING Bank N.V., London Branch, Société Générale et Bayerische Landesbank (les « Banques »), d'autre part, et auquel Rexel Développement S.A.S., Rexel Distribution, Rexel France, Hagemeyer Deutschland GmbH & Co. KG, Rexel Belgium SA, Elektro-Material A.G., Hagemeyer Nederland B.V. (devenue Rexel Nederland B.V.), Elektroskandia Norge AS, Elektroskandia Suomi Oy, Svenska Elgrossist AB Selga, International Electric Supply Corp., Rexel Inc., General Supply & Services Inc. et Rexel North America Inc. ont accédé en date du 21 décembre 2009.





■ Approbation d'une convention réglementée visée à l'article L.225-86 du Code de commerce, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Contrat dénommé « <u>Agency Agreement</u> » conclu le 21 décembre 2009 entre Rexel, Rexel Développement S.A.S., Rexel Distribution, Rexel France, Hagemeyer Deutschland GmbH & Co. KG, Rexel Belgium SA, Elektro-Material A.G., Hagemeyer Nederland B.V. (devenue Rexel Nederland B.V.), Elektroskandia Norge AS, Elektroskandia Suomi Oy, Svenska Elgrossist AB Selgo, International Electric Supply Corp., Rexel Inc., General Supply & Services Inc., Rexel North America Inc., BNP Paribas Trust Corporation UK Limited et CACEIS Bank Luxembourg.





■ Approbation d'une convention réglementée visée à l'article L.225-86 du Code de commerce, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Contrat dénommé « <u>Trust Deed</u> » conclu le 21 décembre 2009 entre Rexel, Rexel Développement S.A.S., Rexel Distribution, Rexel France, Hagemeyer Deutschland GmbH & Co. KG, Rexel Belgium SA, Elektro-Material A.G., Hagemeyer Nederland B.V. (devenue Rexel Nederland B.V.), Elektroskandia Norge AS, Elektroskandia Suomi Oy, Svenska Elgrossist AB Selga, International Electric Supply Corp., Rexel Inc., General Supply & Services Inc., Rexel North America Inc., Compagnie de Distribution de Matériel Electrique B.V., Finelec Développement SA et BNP Paribas Trust Corporation UK Limited





■ Approbation des critères de performance associés aux éléments de rémunération différée de Monsieur Michel Favre visés à l'article L.225-90-1 du Code de commerce





■ Ratification de la cooptation de Monsieur Manfred Kindle en qualité de membre du Conseil de surveillance

Ratification de la cooptation de Monsieur Manfred Kindle en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Joseph L. Rice, III, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, à tenir en 2012

Cette cooptation a été décidée par le Conseil de Surveillance du 2 décembre 2009





Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrick Sayer

Afin de permettre un échelonnement du renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance :

- Démission de Monsieur Patrick Sayer en date de ce jour ;
- ▶ Renouvellement du mandat de Monsieur Patrick Sayer pour une durée de quatre années, sous la condition suspensive de l'approbation de la 32^{ème} résolution de la présente Assemblée Générale relative à la modification de l'article 19.2 des statuts de la Société ou pour une durée de cinq années à défaut d'approbation de la 32^{ème} résolution





■ Nomination de Monsieur Amaury Hendrickx en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Afin de permettre un échelonnement du renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance :

- Démission de Monsieur Guido Padovano en date de ce jour ;
- Nomination de Monsieur Amaury Hendrickx pour une durée de quatre années, sous la condition suspensive de l'approbation de la 32^{ème} résolution de la présente Assemblée Générale relative à la modification de l'article 19.2 des statuts de la Société ou pour une durée de cinq années à défaut d'approbation de la 32^{ème} résolution





- Nomination de Madame Françoise Gri en qualité de membre du Conseil de Surveillance
 - Nomination de Madame Françoise Gri en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance pour une durée de quatre années, sous la condition suspensive de l'approbation de la 32^{ème} résolution de la présente Assemblée Générale relative à la modification de l'article 19.2 des statuts de la Société ou pour une durée de cinq années à défaut d'approbation de la 32^{ème} résolution





■ Renouvellement du mandat du cabinet Ernst & Young Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société

Renouvellement du mandat du cabinet Ernst & Young en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016 qui se prononcera sur les comptes clos au 31 décembre 2015





■ Nomination du cabinet Auditex en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société

En conséquence de l'arrivée à échéance du mandat de Gabriel Galet, nomination du cabinet Auditex en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016 qui se prononcera sur les comptes clos au 31 décembre 2015





Quitus

aux membres du Directoire pour leur gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2009

aux membres du Conseil de Surveillance de leur mission telle que définie par les dispositions légales et réglementaires et les stipulations statutaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009





Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (programme de rachat d'actions)

Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10% du capital

Montant maximum alloué aux rachats : 200 millions d'euros

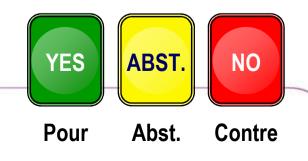
Prix maximal d'acquisition : 20 euros par action

Durée: 18 mois





■ Pouvoirs pour les formalités légales







Résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire

21 à 34

■ Autorisation à consentir au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation des actions

Limite:

10% du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois

Durée: 18 mois





■ Délégation de compétence à consentir au Directoire à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créances

► Montant nominal maximum: 800 millions d'euros





■ Délégation de compétence à consentir au Directoire à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créances

Émission d'actions

 Montant nominal maximum : 400 millions d'euros (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la résolution 22)

Émission de titres de créance

 Montant nominal maximum : 500 millions d'euros (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la résolution 22)





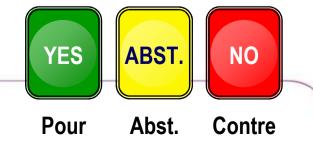
■ Délégation de compétence à consentir au Directoire à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créances par une offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier

Émission d'actions

► Montant nominal maximum : 400 millions d'euros (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la résolution 22)

Émission de titres de créance

 Montant nominal maximum : 500 millions d'euros (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la résolution 22)





■ Délégation de compétence à consentir au Directoire à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 22ème, 23ème et 24ème résolutions

Limite: 15% de l'émission initiale (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la 22ème résolution)





■ Autorisation à consentir au Directoire à l'effet de fixer le prix des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières réalisées par voie d'offre au public ou d'offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10% du capital par an

Décote maximale : 10%

Limite : 10% du capital de la société par période de 12 mois au jour de la décision du Directoire

(cette limite s'impute sur (i) le plafond prévu à la 23ème ou à la 24ème résolution selon le cas et (ii) sur le plafond global fixé à la 22ème résolution)





Autorisation à consentir au Directoire pour augmenter le capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne

Limite: 1,5% du capital de la société au jour de la décision du Directoire (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la 22ème résolution)





■ Autorisations à consentir au Directoire à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales

Limite: 1,5% du capital social au jour de la décision du Directoire (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la 22ème résolution)





■ Délégation de pouvoir à consentir au Directoire à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans la limite de 10% du capital social, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société

Limite: 10% du capital de la société au jour de la décision du Directoire (cette limite s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la 22ème résolution)





■ Délégation de compétence à consentir au Directoire en vue d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange

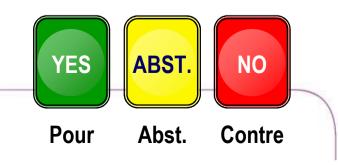
Montant nominal maximum : 250 millions d'euros (ce montant s'impute sur le montant global maximum de 800 millions d'euros de la 22ème résolution)





■ Délégation de compétence à consentir au Directoire à l'effet de décider d'une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise

Montant nominal maximum: 200 millions d'euros





■ Modification de l'article 19.2 des statuts de la Société relatif à la durée et au renouvellement des fonctions des membres du Conseil de Surveillance

Modification de l'article 19.2 des statuts afin de prévoir :

- ▶ La réduction de la durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance de 5 à 4 années
- Le renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil de Surveillance





■ Modification de l'article 20 des statuts de la Société relatif aux actions des membres du Conseil de Surveillance

Modification de l'article 20 des statuts afin de supprimer l'obligation faite aux membres du Conseil de Surveillance de détenir une action de la Société





■ Pouvoirs pour les formalités légales







Assemblée Générale

20 Mai 2010

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été revus par le Conseil de Surveillance du 9 février 2010 et audités par les Commissaires aux comptes.



Nos indicateurs sociaux

		is news
	2009	2008*
EFFECTIFS		
Effectif total	29 272	33 309
% de femmes	23,6%	24,2%
% de collaborateurs en CDD	3,2%	3,2%
Age moyen des collaborateurs	39,9 ans	39,3 ans
Nombres de recrutements	2812	5684
Nombres de départs	6052	7021
Turnover	14,8%	17,4%
ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL		
Taux d'absentéisme	3%	2,6%
HYGIENE ET SECURITE		
Taux de fréquence des accidents de travail (par million d'heures travaillées)	7,8	9,4
Taux de gravité	0,1	0,2
% de collaborateurs formés à la sécurité	42%	31,8%



Nos indicateurs environnementaux

业	SURCE	No.

Environnement	2009*	2008*	Variation
CONSOMMATIONS			
Consommation d'électricité (en GWH)	205	208	-2%
Consommation de gaz (en GWH)	142	117	+ 21 %
Consommation de fuel (en millions de litres)	3,5	4,3	- 18 %
Consommation de matières premières (en tonnes)	2 989	-	-
dont: - carton	1 686	1 513	+ 11 %
- plastique	343	360	-5%
Consommation de papier (en tonnes)	ի 690	1 608	+ 5 %
Consommation de carburant (en millions de litres)	21	17	+ 22 %
DÉCHETS			
Quantité totale de déchets traités (en tonnes)	15 014	14 729	+2%
% d'agences effectuant le recyclage des DEEE**	59 %	49 %	+ 20 %
ÉMISSIONS DE CO₂			
Émissions totales (en tonnes équivalent CO ₂)	210 026	202 163	+ 4 %
dont : - émissions de CO ₂ liées à l'énergie	109 677	113 107	-3%
 - émissions de CO₂ liées aux transports 	104 546	89 056	+ 13 %

^{*} À périmètre constant (cf. document de référence 2009). ** Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.



L'approche de Rexel pour la gestion des risques

- La transposition de la 8^{ème} directive européenne (ordonnance de décembre 2008) a été l'occasion pour Rexel de poursuivre et de renforcer sa démarche de gestion des risques (initiée en 2006)
 - > Le rapport du Président sur le fonctionnement du conseil de surveillance et le contrôle interne doit comprendre aussi une partie sur la gestion des risques
 - > Cette transposition complète les demandes de l'AMF de mieux communiquer sur les facteurs de risques dans le document de référence
- Cela a amené le groupe Rexel à créer un comité des risques, rattaché au Directoire
 - > Ce comité regroupe 10 membres (opérationnels, fonctionnels du siège et des filiales)
 - > Il a pour mission de mettre à jour la cartographie des risques et de recommander des mesures au Directoire afin de les réduire

■ La cartographie des risques

- > Comprend un cinquantaine de risques dont plus de la moitié concernant la stratégie et les opérations (marché, offre, clients, fournisseurs).
- > Les mesures de réduction des risques sont variées : mise en place de procédures par le Groupe, formations locales, protections des actifs, assurances
- > Parmi les plans d'action décidés en 2009 : revue de la politique de gestion du risque de crédit client



Changement des mandats

